



Groupe de travail

« Évolution du trait de côte »

6 octobre 2014
Plougrescant

Relevé de décisions



■ Liste des personnes présentes

MENOU Jean-Yves, Vice-Président du Pays du Trégor-Goëlo
GUIGUEN Stéphane, Service espaces naturels - Lannion Trégor Communauté
ROCHE Amélie, Ingénieure chargée d'études sur la gestion du trait de côte - CEREMA
FROUX Didier, Chargé de mission environnement - DDTM22
LUCAS Georges, DDTM Paimpol
CLEARC'H Isabelle, coordinatrice PCET - Lannion Trégor Communauté
CHAUVIN Lucie, Coordinatrice SAGE Baie de Lannion - Lannion Trégor Communauté
TERRADE jean-Marc, Association Interactions
PAUGAM Julien, chargé de mission mer et littoral - Région Bretagne
POULOUIN Éric, service environnement - Communauté de communes du Haut-Trégor
PIEDALLU Annette, Maire de Plougrescant, Vice-Présidente Communauté de communes du Haut-Trégor
GUERIN Odile, Maire adjoint de Trébeurden, Géologue
RANNOU Gilbert, Adjoint au Maire de Plougrescant
THOUEMENT Gaëlle, chef de projet environnement - Pays du Trégor-Goëlo

■ Liste des personnes excusées

DESSE Marie, étudiante à Agrocampus Ouest, stagiaire du Pays du Trégor-Goëlo

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
	Jean-Yves MENOY, Vice-Président du Pays du Trégor-Goëlo et référent élu du programme GIZC, accueille les participants et remercie Madame Le Maire d'accueillir le groupe de travail.
1. Bref rappel de la démarche G.I.Z.C.	<p>Suite à la signature de la Charte des espaces côtiers bretons en 2010, le Pays du Trégor-Goëlo a répondu à l'appel à projet GIZC de la Région Bretagne et de l'État en 2011.</p> <p>Une démarche de concertation a été menée en 2012-2013 avec les acteurs locaux. Elle a aboutie à la rédaction d'une feuille de route, validée en comité de pilotage GIZC en janvier 2014.</p> <p>Cette feuille de route est composée de 14 actions, regroupées en 4 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pêche, agriculture, conchyliculture : conforter la place des activités primaires, - anticiper l'évolution du trait de côte et s'adapter aux effets du changement climatique, - valoriser la complémentarité terre et mer pour un tourisme durable, - développer durablement la plaisance et le nautisme. <p>En 2014, le Pays du Trégor-Goëlo et ses partenaires mettent en œuvre plusieurs actions issues de cette feuille de route.</p>
2. Présentation du travail de Marie DESSE	<p>Le Pays du Trégor-Goëlo a accueilli en stage, de mai à août 2014, Marie DESSE étudiante en Master 1 à Agrocampus Ouest.</p> <p>Son stage a porté sur l'objectif 2 "anticiper l'évolution du trait de côte et s'adapter aux effets du changement climatique", action 1 : "organiser l'acquisition des données de terrain".</p> <p>Les résultats de ses travaux sont présentés aux membres du groupe de travail.</p> <p><u>Un répertoire de données</u></p> <p>Un travail de bibliographie a permis de réaliser un répertoire de données sur l'évolution du trait de côte. Il rassemble diverses études menées à différentes échelles ainsi que les orientations nationales et des exemples d'actions menées sur d'autres territoires.</p> <p><u>Des entretiens auprès des professionnels</u></p> <p>Douze entretiens ont été menés auprès de professionnels : SAGE Baie de Lannion, Conservatoire du littoral (garde littoral du Sillon de Talbert, garde littoral du site du gouffre de Plougrescant), Lannion Trégor Communauté, DDTM22, CEREMA, IUEM à Plouzané, Association interactions, laboratoire de géomorphologie de l'EPHE de Dinard, Syndicat intercommunal d'aménagement du Golfe du Morbihan, Lorient Communauté.</p> <p><u>Des visites de terrain</u></p> <p>Un travail de terrain a permis de recenser des sites vulnérables sur le territoire du Pays du Trégor-Goëlo.</p> <p><u>Un recensement des sites</u></p> <p>C'est à partir de ces entretiens et des visites de terrain qu'un recensement des sites à enjeux a pu être réalisé.</p> <p>A la lecture du tableau, les participants remarquent que quelques sites</p>

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
	<p>manquent comme le Vorlen à Trédrez-Locquémeau, Port Blanc à Penvénan et la Ville de Paimpol.</p> <p>Les participants passent en revue le tableau et apportent quelques commentaires et précisions.</p> <p><u>Saint Eflam</u> : zone fortement urbanisée + route départementale.</p> <p><u>Locquémeau</u> : double cordon de galets suivi par Géomer (UBO), enjeu économique fort, étude de Notigou à venir. Il faut trouver des solutions alternatives pour stabiliser le cordon ouest.</p> <p><u>Pors-Mabo</u> : l'enrochement aggrave la situation, le GR34 va disparaître.</p> <p><u>Goaz Treiz</u> : comment gérer l'incertitude avec les acteurs locaux ?</p> <p><u>Grève Rose</u> : 7 habitations sont concernées, une analyse coûts-bénéfices va être menée. La solution proposée est le rechargement de la plage en graviers (éviter l'érosion éolienne) pour redresser le profil de la plage et en blocs en haut de plage.</p> <p><u>Nantouar</u> : l'enjeu est le phare.</p> <p><u>Porz Garo - Port l'Epine</u> : le camping a t-il des consignes d'évacuation en cas de grandes tempêtes estivales ?</p> <p><u>Porz Hir</u> : 10 m de recul cet hiver. Les enjeux sont une maison , la route et le GR34. Il est important de garder une plage qui attire les touristes. Analyse coûts-bénéfices à réaliser.</p> <p><u>Sillon de Talbert</u> : ne pas aller trop loin dans l'interventionnisme.</p> <p><u>Paimpol</u> : zone inondable avec un PPRI.</p>
<p>3. Echanges</p>	<p>Dans le cadre de sa stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, l'Etat réalise une cartographie nationale de l'érosion côtière et identifie les territoires à risque d'érosion. Ces documents seront portés à connaissance des élus fin 2014, début 2015. Cette "photographie nationale" pourra être complétée par les acteurs locaux à la demande des Préfets.</p> <p>Les élus locaux témoignent de leur manque d'information concernant la problématique d'érosion côtière. Ils sont très demandeurs de cartographies, d'outils pour comprendre les phénomènes et les risques qui y sont liés. Ils s'interrogent sur les décisions à prendre, interventionnisme ou pas sur des secteurs à enjeux.</p> <p>Les participants s'accordent à dire qu'il est important d'objectiver le risque : on fait des aménagements, à quels coûts ? ou on laisse faire. Ce sont alors des choix politiques.</p> <p>Les membres du groupe de travail s'interrogent sur la pertinence de délivrer des permis de construire dans des zones à risques. Pourquoi ne pas mettre en place des permis de construire à deux vitesses ? Des permis de construire pour des zones sans risque et d'autres avec risques potentiels (submersion marine, inondation...). Ce serait à l'étude au niveau de l'Etat. De plus, Jean-Yves Menou relève qu'il serait plus pertinent et urgent de prendre en compte les risques sur l'évolution du trait de côte que certaines interprétations douteuses de la loi littoral dans l'élaboration des PLU et la délivrance des permis de construire qui posent de réels soucis aux collectivités or les enjeux sont bien plus conséquents.</p> <p>Il serait intéressant de graduer les sites et de définir des priorités.</p> <p>La DDTM informe les participants que deux études (analyse des coûts-bénéfices) vont être menées. L'Etat va missionner des bureaux d'études privés sur les sites de Porz Hir à Plougrescant et le cordon de galets de Penvénan.</p>

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
	<p>Par ailleurs, la DDTM va mettre en place un observatoire départemental de l'évolution du trait de côte. Un suivi annuel en continu de certains sites sera réalisé. Le choix des sites se fera en concertation avec le Pays du Trégor-Goëlo (sites sensibles à enjeux humains et économiques).</p> <p>La CLE du SAGE Baie de Lannion souhaite travailler sur les questions d'évolution du trait de côte. Des liens sont effectivement à faire entre la démarche GIZC du Pays, les SAGE et les SCOT (voir feuille de route validée en janvier 2014).</p> <p>Le Conseil régional de Bretagne rappelle qu'il est très important que les réflexions se fassent en partenariat avec l'Etat. Il convient d'avoir une vision globale des enjeux sur son territoire et de développer des suivis plus précis sur certains sites.</p> <p>A l'échelle de la Bretagne quelques territoires travaillent également sur la question de l'évolution du trait de côte. Il est important de mutualiser les outils et les méthodes de travail.</p> <p>La communication, la sensibilisation du grand public et des élus notamment est très importante. Des messages peuvent être passés dans les bulletins communaux, communautaires, dans les lettres d'info des Pays, SAGE... Des temps d'information en conseils municipaux, des visites de terrain peuvent également être organisées. Il est également proposé d'organiser une journée d'information à destination des élus, des associations... du territoire.</p>
	<p>Jean-Yves Menou retient notamment l'idée d'organiser une journée de sensibilisation des élus aux enjeux de l'évolution du trait de côte et remercie les participants.</p>